



UNE PLATEFORME
D'AGRES À
RANTIGNY

Trouvez toutes les informations
sur notre site
www.rantigny.fr



SOMMAIRE

- **Etat civil, vie pratique**
pages 3
- **Le recyclage des téléphones portables**
pages 4
- **Environnement et Travaux**
page 5 à 7
- **Enfance et jeunesse**
page 8
- **Vie associative**
page 9 et 10
- **Culture**
pages 10 et 11
- **La petite histoire dans la grande**
page 12

EDITO



Chères Rantignysiennes, chers Rantignysiens,

Il y a quelques semaines, la traditionnelle rentrée scolaire de septembre se faisait pour la première fois sous l'égide d'un seul directeur qui assure la direction de nos trois écoles désormais regroupées

administrativement avant de l'être physiquement à l'horizon de la rentrée 2025. C'est aujourd'hui pour moi, l'occasion de saluer le travail et de rappeler le soutien de la municipalité à Monsieur David Prévost ainsi qu'à l'ensemble des enseignants qui œuvrent au quotidien à ses côtés pour le plus grand bénéfice des enfants scolarisés à Rantigny.

Par ailleurs, un retour à une vie plus normale semble se préciser avec la reprise des activités associatives et culturelles. J'invite donc chacune et chacun d'entre vous à ne pas hésiter à bénéficier de cette offre abondante et diversifiée. Nous travaillons également à la remise en place des moments conviviaux tels que la soirée Beaujolais, le repas des aînés, le marché de Noël, entre autres.

En outre, la plateforme d'agrès située à proximité de la salle des sports est désormais achevée proposant

des activités physiques adaptées à tous les profils d'utilisateurs, y compris aux plus âgés ou aux moins sportifs. Nous avons également profité des contraintes sanitaires qui ne permettaient plus de mettre à disposition la salle Paul Eiselé pour faire procéder au remplacement du carrelage, mettre aux normes la cuisine, améliorer les performances énergétiques par le remplacement progressif des portes, et faire aménager par nos services techniques des placards dans la salle annexe.

De plus, nous souhaitons à l'avenir renforcer les actions environnementales en vous associant à différents événements tels que le recyclage des téléphones mobiles devenus inutiles, le nettoyage de la nature.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture de ce bulletin municipal.

Prenez soin de vous, des vôtres et des autres.

Bien à vous

Dominique Delion
Maire de Rantigny

ÉTAT CIVIL du 1^{er} juillet 2021 au 30 septembre 2021

ILS SONT NES

ARNAFAL Meryem le 07 juillet 2021 à Rantigny
LEROUX LONGA Timéa le 05 août 2021 à Compiègne
LEICK Manon le 09 août 2021 à Compiègne
DUCHATAUX Léna le 04 septembre 2021 à Compiègne
Ainsi que quatre naissances dont les parents n'ont pas souhaité que l'information soit communiquée.

ILS SE SONT MARIÉS

GAY Yves et BERNARD Emeline le 24 juillet 2021
SAVU Teofil et BITCA Victoria le 18 septembre 2021
GARCONNET Julien et BULOT Aline le 25 septembre 2021

ILS NOUS ONT QUITTES

BERTRAND Pascal le 17 septembre 2021

3

Adoption de la déclaration de projet « friche Caterpillar ».

La procédure de mise en compatibilité du PLU relative à la friche Caterpillar se poursuit et comme nous vous l'annoncions dans notre précédente édition, la phase d'enquête publique a eu lieu. Elle s'est déroulée du 13 juillet au 18 août 2021, le commissaire enquêteur à son issue, a émis un avis favorable au projet.

Le Conseil Municipal a lui aussi été sollicité lors de la séance du 17 septembre 2021 et a émis un avis favorable à l'unanimité.

A l'issue de la période réglementaire de publicité de l'acte administratif, la déclaration de projet « friche Caterpillar » emportant approbation de la mise en compatibilité du PLU sera exécutoire.

La commune a maintenant achevé la procédure administrative relative à l'urbanisme, ainsi le projet va pouvoir continuer à évoluer et le promoteur pourra déposer son permis de construire.

Le recensement de la population

Tous les 5 ans l'INSEE procède au recensement de la population. Le dernier recensement à Rantigny a eu lieu en 2016, c'est donc en 2021 que Rantigny devait procéder au comptage de sa population. La crise sanitaire a modifié le calendrier et la période de recensement a été décalée d'un an, ce qui repousse le prochain recensement à l'année prochaine: il se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022.

Vous serez sollicités et recevrez la visite d'un agent recenseur, mais au préalable, vous serez avertis par un courrier d'information.

La particularité de ce recensement est qu'à la différence des années précédentes, vous pourrez y répondre de manière dématérialisée.

Le recyclage des téléphones portables

La commune de Rantigny en partenariat avec la société Orange souhaite participer au recyclage des téléphones portables. Ce programme permet de collecter les mobiles usagés afin de les envoyer en recyclage et ainsi de participer à la préservation de l'environnement, à la création et au maintien d'emploi de personnes handicapées en France.

C'est un geste civique et solidaire qui ne coûte rien à la collectivité. Deux bacs de collecte sont à disposition l'un à la mairie, l'autre à la bibliothèque où chacun pourra venir y déposer son téléphone portable usagé.

4

Donnons une seconde vie à nos téléphones

Recycler votre mobile, c'est contribuer à :



Créer des emplois

En France : pour 25 000 téléphones recyclés, 1 emploi est créé ou maintenu.

En Afrique : 5 ateliers et 27 emplois créés depuis 2010 pour collecter des déchets de mobiles et les renvoyer en France (pour les recycler).



Préserver l'environnement

Les mobiles non réutilisés sont recyclés et leurs métaux récupérés par un éco-organisme.

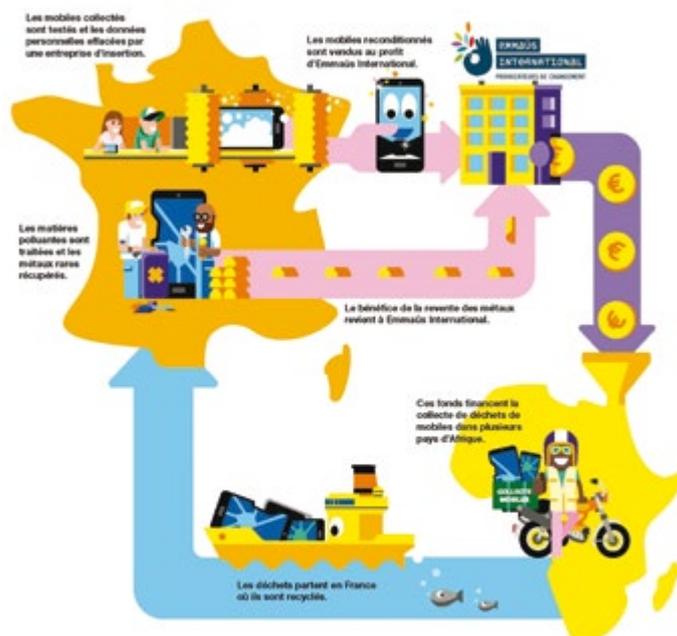


Soutenir Emmaüs International

10% des mobiles issus du recyclage sont reconditionnés et revendus au profit du réseau Emmaüs International.



bienvivreledigital.fr



Travaux d'entretien dans le marais d'Uny



La commune dans le cadre d'une convention avec le lycée agricole d'Airion et le SMBVB (syndicat mixte du bassin versant de la Brèche) a souhaité procéder au nettoyage du marais communal d'Uny.

En octobre plusieurs classes du lycée d'Airion sont venues participer à ce chantier : les élèves ont procédé au ramassage des bois morts laissés sur place après l'abattage des peupliers arrivés à maturité en 2019, à la coupe des rejets ainsi qu'à la réduction des plantes invasives. Cette opération a pour objectif le nettoyage du site afin de favoriser la biodiversité dans cette zone humide qu'il faut protéger.

Nous souhaitons poursuivre et développer ces opérations qui permettent non seulement aux jeunes lycéens de pouvoir mettre en pratique les enseignements qui leur sont dispensés mais aussi de permettre un traitement des zones humides qu'il est grand temps de préserver pour l'équilibre de notre environnement.

5

La première journée Agir Durablement

La société ISOVER Saint Gobain a organisé le mardi 28 septembre 2021 la première journée "Agir Durablement". L'objectif de ce projet était d'organiser pour et par leur personnel, un ramassage afin de nettoyer la nature qui nous entoure.

Une quinzaine de salariés de l'entreprise ainsi que 3 élus municipaux se sont rendus sur le chemin rural qui va d'Uny à Sénécourt (à la limite entre notre commune et celle de Breuil le vert) pour procéder à un nettoyage de ce chemin. Ils ont ramassé du verre, du plastique, des chiffons, des solvants, des meubles que le service gestion de déchets de la communauté de communes et les services techniques municipaux ont récupéré pour les emporter en déchetterie.



Les organisateurs de cette opération propreté souhaitent se retrouver l'an prochain et y associer l'école de notre commune.

Réalisation de bateaux devant les entrées charretières

Dans le rantignysien du mois d'avril nous vous informions que la municipalité avait délibéré pour prendre en charge financièrement 50% de la dépense relative à la réfection d'un bateau devant une entrée charretière. Actuellement 8 demandes ont

été déposées en mairie par les riverains qui ont souhaité profiter de cette opération. Les travaux sont en cours de réalisation par l'entreprise désignée par la municipalité. À ce jour 7 bateaux sont achevés.



Travaux à la salle Eiselé

Des travaux ont été réalisés dans la salle Eiselé, durant la période où celle-ci ne pouvait accueillir du public pour des raisons sanitaires, que ce soient des associations pour leurs activités, des activités culturelles organisées par la municipalité ou des particuliers pour des fêtes familiales.

L'ensemble du carrelage a été remplacé, le nouveau sol est plus clair et de format plus grand que le précédent, ce qui rénove la salle de manière significative et remarquable.

Le changement des portes est en cours de réalisation afin d'apporter au lieu une isolation thermique qui permettra de favoriser les économies d'énergie.



6

Les associations ont, depuis le lundi 27 septembre 2021, pu accéder à nouveau à cette salle pour y pratiquer leurs activités, les locations de week-end peuvent elles aussi s'y dérouler.

La restauration du calvaire rue Sacco et Vanzetti

Les travaux de restauration du calvaire situé rue Sacco et Vanzetti sont achevés: après le démontage des grilles et du Christ, les travaux d'hydrogommage de la pierre et du bois ont été réalisés.

Ensuite ce sont les travaux de couverture qui ont été effectués, puis le traitement du bois avant de terminer par la repose du Christ sur la croix et enfin celle des grilles qui entourent l'édifice.

Cette opération a été réalisée avec le soutien financier du département de l'Oise, de la région des Hauts de France, de la Fondation du Patrimoine et de la contribution des donateurs qui ont participé à la souscription.



Création d'une plateforme d'agrès

Afin de diversifier l'offre en équipements sportifs, la municipalité a fait installer une plateforme d'agrès située dans le parc municipal à proximité du gymnase. Cet équipement est composé de 8 agrès dont certains sont utilisables en double, ils sont accessibles aux horaires d'ouverture du parc municipal. Ce sont des appareils destinés à toute personne sans condition d'âge, qui peuvent être utilisés pour un entraînement sportif, en rééducation pour les personnes ayant subi une intervention chirurgicale ou qui sont en période de convalescence. Chacun peut utiliser la plateforme d'agrès en fonction de son besoin. Une fois encore, le conseil départemental a été sollicité pour participer au financement de cet équipement et il a répondu favorablement à notre demande.



7

Les trottoirs devant l'école maternelle



Le trottoir situé devant l'entrée de l'école maternelle, rue de la passerelle, a subi une rénovation durant l'été dernier.

Le trottoir côté école rue de la passerelle a été élargi afin de permettre une meilleure circulation des piétons, et des barrières ont été posées pour les protéger des véhicules et de la circulation.

Les abords des écoles sont des lieux très fréquentés aux heures d'entrée et de sortie. Il est important que les familles qui accompagnent ou viennent rechercher leur enfant profitent du parking situé place de la

République pour se stationner et n'abandonnent pas leur véhicule rue de la passerelle (même si c'est pour quelques minutes) car le nombre de places de stationnement y est très limité, ce qui rend les déplacements de piétons dangereux.



Le pass permis



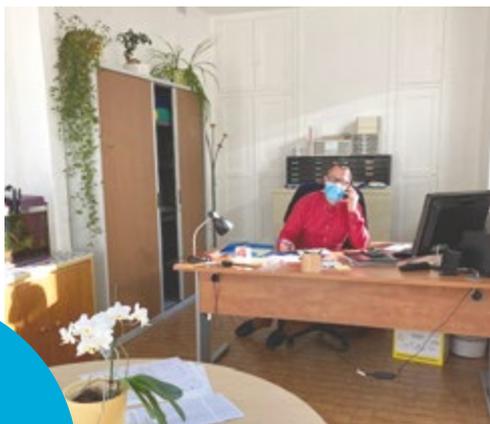
Depuis sa mise en place en 2016, la commune de RANTIGNY a accueilli durant ces 6 années, 42 jeunes dans le cadre de l'opération : PASS PERMIS.

Cette convention tripartite entre le département de l'Oise, la commune de Rantigny et le jeune signataire lui offre la possibilité d'obtenir un financement de son permis de conduire à hauteur de 600 euros en échange de 70 heures de travail au sein de la collectivité.

A Rantigny les jeunes viennent effectuer leur contribution citoyenne en priorité durant les vacances scolaires, en fonction de leurs disponibilités afin de ne pas perturber leur scolarité.

Cette opération est un réel coup de pouce aux jeunes dans l'obtention d'un sésame (le permis de conduire) qui leur sera utile toute leur vie.

Un bureau pour le directeur d'école



Dans le cadre du regroupement administratif de nos écoles, un seul directeur dirige l'ensemble des 11 classes réparties en 3 sites : Monsieur David Prévost.

Afin d'orchestrer au mieux la direction de ce groupe scolaire, un bureau lui a été attribué et aménagé durant la période des vacances scolaires. Les services techniques ont procédé à des travaux de peinture et de rénovation afin de lui octroyer un espace de travail adapté à sa mission. Il est situé dans la cour de l'école Claudel à côté du RASED (réseau d'aide et de soutien aux élèves en difficulté).

Les familles qui souhaitent contacter ou rencontrer le directeur d'école peuvent le faire en appelant l'école au 03 44 73 34 79.

La rentrée scolaire



Le jeudi 2 septembre 2021, la rentrée scolaire s'est déroulée avec un peu d'appréhension pour certains, mais dans la bonne humeur pour les enfants et leurs enseignants de l'école Claudel. Dans le numéro de juillet dernier il vous était expliqué que nous n'aurions plus qu'une seule école à Rantigny sur le plan administratif: l'école Claudel même si les 3 sites (Dolto, Claudel et Berthelot) existent toujours.

L'école maternelle comprend 4 classes et 98 élèves alors que l'école primaire est composée quant à elle de 7 classes (158 élèves) réparties en 4 classes sur le site de Claudel et 3 classes sur le site de Berthelot. Monsieur le Maire est allé comme chaque année à la rencontre des familles et a souhaité aux élèves et à leurs enseignants une année scolaire riche en apprentissages et en découvertes.

Le restaurant scolaire

Si vos enfants mangent à la cantine, ils connaissent forcément Agnès, Anaïs et Florence. Ces sont les 3 personnes qui ont pour mission de préparer les repas qui sont servis aux enfants chaque midi à la cantine.

Elles ont à cœur de faire du temps de repas des enfants un moment agréable sur le plan gustatif mais également quant à l'accueil qui leur est réservé.

Les contraintes sanitaires nous ont obligé à modifier les horaires et à dédoubler les effectifs, installer les enfants en quinconce à table et éviter le brassage des différentes classes. Elles ont mis en application ces consignes et redoublé de vigilance pour éviter une éventuelle contamination, ce qui a jusqu'à présent été bénéfique et nous a préservé d'une potentielle fermeture ce qui aurait posé de nombreux problèmes aux familles.

Employées de la commune de Rantigny, elles contribuent à une mission de service public : celle de permettre aux enfants dont les parents travaillent, de déjeuner au restaurant scolaire chaque jour.



Le FORUM des associations



Le dimanche 5 septembre 2021, le forum des associations a pu à nouveau avoir lieu comme les années passées à l'exception de celui de 2020 pour cause de crise sanitaire.

13 associations avaient répondu présentes à l'invitation de la municipalité pour présenter aux visiteurs leurs activités et faire pour certaines d'entre elles des démonstrations : danse, karaté, capoeira.

Ce sont plus de 130 visiteurs qui, tout au long de la journée, ont pu échanger et se renseigner auprès des dirigeants des associations présentes.

Cette journée fut un moment de retrouvailles très apprécié de tous, après les longs mois où la crise sanitaire avait empêché le monde associatif de se réunir.

9

La reprise de la vie associative

L'association **SI ON DANSAIT AVEC MBM** a repris ses cours de danse le mardi soir à la salle Eiselé à 18h45 (la première séance est offerte).



Pour sa reprise, **LE CLUB DU SOURIRE** a organisé un week-end de pêche et de barbecue les 4 et 5 septembre ainsi qu'une journée à Dieppe le 25 septembre.

C'est une reprise qui s'est faite dans la joie et la bonne humeur pour tous. Les membres du **CLUB DU SOURIRE**, et leurs rencontres ont repris chaque lundi après-midi à la salle Eiselé.

L'association **EQUILIBRE ET COULEURS INTERIEURES** a repris ses activités tous les mercredis à la salle Eiselé :

- 9h30 pilates-renforcements musculaires (il reste des places)
- 10h30 yoga (le groupe est complet)
- 11h30 yoga (il reste des places)

Les groupes sont de 10 personnes maximum (le pass sanitaire est obligatoire et un tapis de gym est à prévoir). L'abonnement est de 24€ par mois (la séance d'essai est à 5 €).

... La reprise de la vie associative

LE VOLLEY CLUB a repris ses entrainements au gymnase : tous les lundis, mercredis, jeudis et vendredis pour les séniors de 20h00 à 22h30, et le vendredi de 18h00 à 20h00 pour les jeunes.



L'association RACINES a été créée dans le but de partager, découvrir l'autre et faire connaître la culture des civilisations, elle a pour but de promouvoir la mixité et le rassemblement des peuples. Elle offre plusieurs activités à ses adhérents (cuisine, couture, capoeira).

10

Les cours de capoeira ont repris depuis début septembre et ont lieu tous les mercredis de 18h00 à 20h00 au gymnase, ils s'adressent aux enfants de 4 à 10 ans ainsi qu'aux adultes.

La saison culturelle fait son retour...

Après plusieurs mois d'interruption, la Salle Paul Eiselé accueillait jeudi 23 septembre le premier spectacle de la saison culturelle 2021-2022, An Irish Story.

Un seul en scène réjouissant et drôle, écrit et interprété par la comédienne Kelly Rivière, qui a conquis le public présent.

Avec 17 rendez-vous, La programmation 2021-2022 est riche, variée et adaptée à tous les publics.



©Pauline Le Goff

Jazz à Rantigny : 12^{ème} édition avec Sylvia Howard



Pour ce 12^{ème} rendez-vous de Jazz à Rantigny, la Salle Paul Eiselé accueillera le samedi 13 novembre 2021 la chanteuse américaine Sylvia Howard.

Née à Indianapolis, Sylvia Howard, nourrie des traditions du gospel, du blues et du jazz, interprétera pour ce concert quelques-uns des plus beaux thèmes de ces musiques qui ont fait le tour du monde.

Réservations obligatoires.

Billetterie à la bibliothèque municipale à partir du lundi 11 octobre 2021.

Renseignements : 03 44 73 43 20

Rantigny 2021
 Salle des sports
 Rue Sacco et Vanzetti
 Dimanche 07 novembre
 10h00 - 12h30 / 14h00 - 18h

Venez Découvrir l'aéromodélisme
OUVERT AU PUBLIC Entrée Gratuite
 Vols libres le matin, démonstrations à thème dès 14h00
 Entrée gratuite

« Le monde de l'aéromodélisme s'invite à Rantigny »
 Organisé par @éro-land et le club d'aéromodélisme de Senlis

Avions anciens, voltigeurs, hélicoptère
 Course ultra léger, Warbirds, drones

<http://www.senlisaeromodele.fr>
<http://aero.land.free.fr/>

LES MERCREDIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Pour participer à ces animations destinées aux jeunes et aux moins jeunes, vous pouvez vous inscrire auprès de Sabine.

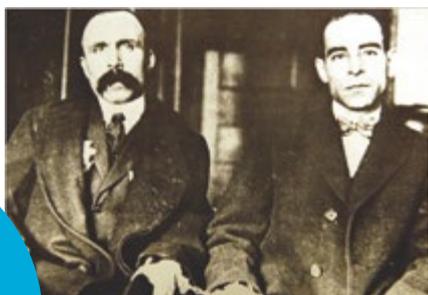
Pour la Murder Party « Harry Potter » les inscriptions se feront à partir du mercredi 17 novembre.

Les prochains rendez-vous:

DATE ET HORAIRES	ÂGES	ACTIVITÉS	INTERVENANT	NOMBRE DE PARTICIPANTS
17/11/2021 De 14 h 30 à 16 h 00	Tous publics à partir de 7 ans	L'Histoire du temps	Fondation Arts et Métiers	10
24/11/2021 De 15 h 00 à 16 h 30	Ados et adultes	Mysterium Escape Game	Veni Vidi Ludi	10
1/12/2021 De 14 h 00 à 16 h 00	De 3 à 5 ans	Loisirs créatifs : Noël	Isabelle, Régine, Sabine et Francine	12
8/12/2021 À 14 h 30 à 16 h 00	De 7 à 12 ans	Atelier jeux thématique	Veni Vidi Ludi	12
15/12/2021 De 14 h 30 à 16 h 30	De 7 à 12 ans	MURDER PARTY HARRY POTTER (salle Paul Eiselé)	Veni Vidi Ludi	20

LA PETITE HISTOIRE DANS LA GRANDE

Rue Sacco-Vanzetti



Cette rue a porté le nom de Cavée d'Ars puis de rue d'Ars. En 1948, elle porte le nom de rue de la Montagne après une réclamation

de certains habitants qui jugeaient le nom de Sacco-Vanzetti choquant.

« Le Conseil municipal considérant que les noms donnés à cette rue ont perdu leur intérêt d'actualité, qu'une partie de la population se trouve gênée par cette dénomination, que des demandes réitérées ont été faites auprès de plusieurs conseillers, décide de donner à cette petite rue le nom de rue de la Montagne ».

Il faut attendre que la plaque soit retrouvée dans une cave de la mairie, dans les années 1980, par un employé des services techniques pour qu'elle retrouve sa place.

Cette rue est aussi l'entrée de la rue de la salle des sports, du stand de tir, de la cantine et de classes du groupe scolaire Marcelin Berthelot. Elle donne sur des jardins familiaux qui seront peut-être l'emplacement d'une future école de Rantigny.

Une sente très discrète mène de cette rue à la rue du chevalier de La Barre. Enfin depuis la création de la déviation RD1016, la rue est en impasse et ne mène plus au Bois de sapins, le lieu préféré des amoureux d'alors.

Enfin, un sentier, une partie de la Vallée Maillet, longe des anciennes propriétés, celle de messieurs Bar et Dubuy pour rejoindre la rue du Clos du Château (une voie nouvelle, des années 1980/1990).

La Vallée Maillet et la rue Sacco-Vanzetti forment un angle et à cet angle, un terrain a été désigné pour y établir le nouveau cimetière de Rantigny. En réalité, c'est le second lieu de sépulture, le premier se trouvait à côté de l'église mais une loi a interdit les cimetières en plein village. Il a fallu trouver un terrain ce qui fut chose faite le 9 novembre 1824.

Le conseil s'est donc réuni avec les dix plus hauts imposables de Rantigny afin de délibérer. Il s'avère que le terrain est sujet à un litige. En effet, le sieur Germain en était propriétaire. Il aurait donné la parcelle à la commune « sans contrepartie financière

ne voulant plus être importuné par les sépultures devant l'église donc devant sa propriété, lieu où l'on enterrait habituellement. Il en ressort que les habitants ont toujours cru que le sieur Germain en avait fait l'abandon. La commune s'est alors mise en jouissance du terrain qu'il a bien voulu donner n'y étant nullement obligé. Le conseil et les plus hauts imposés pensent que le sieur Germain n'est pas en droit d'en exiger le paiement. »

Le 22 septembre 1850, une parcelle de 5,95 ares est achetée au sieur Leroux pour agrandir le cimetière communal.

A la session d'août 1875, le conseil décide l'agrandissement du cimetière soit un achat de 25 ares soit sept parcelles à messieurs Pulleu, Lavacquerie, Pierre, Noël, et Chilly.

Bientôt la partie comprise entre le village et le cimetière est trop étroite. Il faut élargir. La commune achète quatre parcelles à 1 fr 75 le m² aux sieurs Fourment, Gaudalet, Villain et Basset.

En 1885, le cimetière sera complètement clos de murs.

En 1948, le Conseil se penche sur une étude géologique concernant un nouveau cimetière. Il s'agit de la portion cadastrée B n°378 au lieu-dit le Fond de Vaux, d'une superficie de 55,54 ares appartenant à l'hospice de Clermont.

12 août 1949, enquête commodo et in-commodo. Un avis favorable est émis pour la poursuite du projet. 15 avril 1950, l'indemnité est fixée pour l'achat du terrain.

Le 31 mai 1950, monsieur le maire soumet le plan du cimetière ainsi que le projet de clôture (1 500 000 F).

Dans la rue Sacco-Vanzetti, aujourd'hui, en 2021, le calvaire placé dans cette rue par monsieur Dubuy, après sa demande au conseil municipal en 1902, est en restauration. La Fondation du Patrimoine l'a pris en charge avec la commune et les donateurs.

Texte extrait du livret : Dis raconte, 20 ans après, Les rues de Rantigny
Parution prévue en janvier 2022

Alain Bourguignon
Les Amis de l'Histoire